Image not found or type unknown

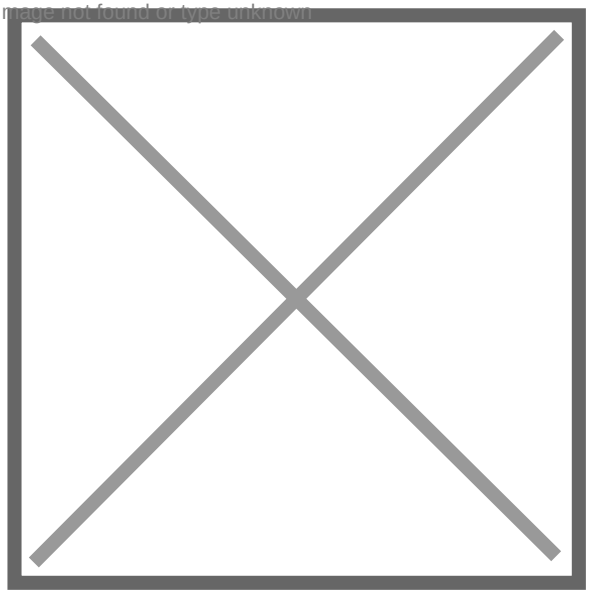

Laisser ses enfants jouer seuls dans un parc residentiel

Par **nicolas2412**, le **19/06/2016** à **20:21**

Bonjour,

Je laisse mes enfants de 5 et 7 ans descendre dans mon parc résidentiel, pour cela elles prennent l'escalier et passe un portillon avec une badge sécurisé. Mon ex femme n'est pas d accord mais cela donne une autonomie à mes enfants. Elle veut intenter une procédure. Est ce que cela est valable ?

Je vous remercie.

Par **Visiteur**, le **19/06/2016** à **20:58**

5 et 7 ans, cela peut paraitre un peu jeune pour rester sans surveillance et on peut comprendre l'inquiétude de leur mère.

Par **nicolas2412**, le **19/06/2016** à **21:03**

Je ne les laisse pas sans surveillance, le parc est sous mon balcon d ou je les surveille. Je les ai constamment a l oeil.

Par **jos38**, le **20/06/2016** à **12:38**

bonjour. constamment? vous restez sur votre balcon sans les quitter des yeux? alors pourquoi ne pas aller au parc avec elles? il suffit de quelques secondes pour que des enfants disparaissent, je comprends que votre ex ne soit pas d'accord

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés